

# Déchets crus ou cuits

**Une valorisation sur site en compost fertilisant en moins de 10h**

## La solution écologique, efficace, rapide et économique

- Valorisation entre 3 à 10h en un vrai compost normé, fertilisant et certifié
- Compost fertilisant pour amendement des sols en moins de 10h
- Activateur à base d'un consortium bactérien spécifique
- Réduction du poids et du volume à 90%, sans adjonction d'eau, sans exsudat
- Des capacités de traitement de machines de 50kg à 10t/cycle, faible encombrement
- Compost fertilisant et sans odeur de décomposition
- 100% écologique et sans aucun risque pathogène
- Une solution autonome, sans nuisance olfactive, réduction des GES
- Retraitement possible de la fraction compost via un bac
- Inox garantissant une hygiène parfaite
- Processus conforme aux normes de rejet en vigueur



## Cas particuliers de l'élimination des graisses et des huiles

- Traitement spécifique à base d'un consortium bactérien dédié
- Active la dégradation des graisses des bacs ou des effluents graisseux
- Permet une élimination écologique après traitement
- Limite les engorgements et les curages des fosses ou des bacs à graisses
- Supprime la cause de la formation des mauvaises odeurs
- Renforce l'action du nettoyage en cas de croûte graisseuse à retirer
- Dégradation avec les autres déchets dans la limite de 10% du poids



## Tous les secteurs concernés

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration</li> <li>• Cantine</li> <li>• Hôtellerie</li> <li>• Résidences immobilières</li> <li>• Particuliers</li> <li>• Hyper - Supermarchés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres de transformation</li> <li>• Hôpitaux &amp; Cliniques</li> <li>• Maisons de retraite</li> <li>• Centres commerciaux</li> <li>• Aéroportuaire</li> <li>• Agro-alimentaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compagnies maritimes</li> <li>• Compagnies off-shore</li> <li>• Centres de détention</li> <li>• Bases militaires</li> <li>• Toute activité produisant des déchets alimentaires</li> </ul> |
|--|--|--|

## Combien ?

- À l'achat ou à la location selon la capacité de traitement de 50kg à 10t/cycle
- Extension possible de garantie de 36 mois complémentaires
- Étude sur mesure pour un devis ajusté

## Normes respectées

- NF U 44051

## Une gamme de machines pour tout secteur d'activité



de 50kg  
à 10t/cycle



### Caractéristiques fonctionnelles

- Facteur de réduction de 90%
- Système de pesée automatique
- Système de broyage possible déporté
- Pas d'émission de gaz nocifs
- Sans bruit, filtre à odeur avec absorption
- Pas d'adjonction d'eau, pas de rejet d'eau
- Sortie automatique de la matière
- Pas de contact avec la matière
- Mise en service rapide et simple
- Système sécurisé et protégé
- Machine automatique et programmable
- Faible consommation électrique
- Espace réduit pour les petits gabarits
- Conçue en France

### Caractéristiques techniques\*\*

Longueur (hors tout)	2055 mm	Protection machine	20A courbe D
Profondeur (hors tout)	1230 mm	Nombre d'arrêt d'urgence	1
Profondeur avec trappe vidange ouverte	1500 mm	Extraction automatique du résidu	oui
Hauteur (hors tout)	1475 mm	Connexion 4G, Wi-Fi ou RJ45	oui
Hauteur avec porte chargement ouverte	1930 mm	Sondes de température, Ph et d'humidité	oui
Hauteur de chargement	1140 mm	Système de pesée	oui
Dimensions ouverture chargement	610×620 mm	Roulettes en standard	oui
Dimensions ouverture d'évacuation	610×620 mm	Niveau sonore	36 dB(A)
Masse à vide	900 kg	Inox 316L ou 314L	alimentaire
Tension nominale	400V	Garantie : 24 mois, en option 36 mois	

### Une obligation réglementaire, forte amende en cas de non-respect

- Généralisation de l'obligation du tri des biodéchets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Obligation de tri à la source quel que soit le volume des déchets produits et le type de producteur de déchets
- Amende de 750€ (personne physique), ou 3 750€ (personne morale) en cas d'absence de mise en place du tri à la source
- Peine de 4 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende (personne physique), ou 750 000€ (personne morale) en cas de mise en place du tri à la source non conforme aux obligations

\* Images non contractuelles pouvant varier selon la machine. Données évolutives. © D.R.  
\*\* Non contractuelle : exemple pour une machine de 50-400kg de matière traitée.

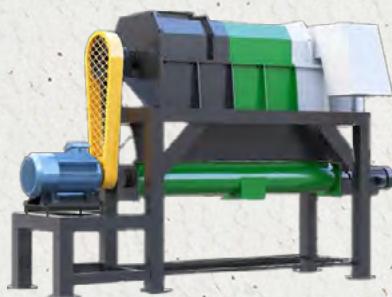
## Des solutions complémentaires pour déballer, broyer et trier

### Machines à retirer les emballages

- **Gain de temps** : automatisation du retrait des emballages, réduction du temps de préparation
- **Réduction des coûts de main-d'œuvre** : moins de personnel nécessaire pour des tâches répétitives et peu qualifiées
- **Amélioration de la productivité** : flux de travail plus rapide et régulier
- **Sécurité accrue** : diminution des risques liés à la manipulation manuelle
- **Qualité constante** : retrait des emballages de manière uniforme, sans erreur
- **Optimisation des déchets** : séparation plus efficace des matériaux d'emballage
- **Traçabilité** : possibilité d'intégrer la machine dans un système de production
- **Adaptabilité** : certains modèles traitent plusieurs types d'emballages
- **Retour sur investissement** : économies rapides grâce à la baisse des coûts opérationnels et à l'augmentation de la productivité



100kg/heure



500kg/heure



### Des machines de broyage des déchets alimentaires

- **Utilisation** : restaurants, cantines, stations de traitement des déchets ou hyper-supermarchés
- **Réduction de volume** : diminue la taille et le volume des déchets organiques
- **Préparation au compostage** : accélère le processus grâce à une matière plus fine et homogène
- **Valorisation des biodéchets** : transformation des restes en ressources réutilisables
- **Amélioration de la gestion des déchets** : simplifie le stockage, le transport et le traitement
- **Hygiène et propreté** : limite les nuisances (odeurs, prolifération d'insectes/rongeurs)
- **Optimisation logistique** : réduction des coûts de collecte et de transport
- **Adaptabilité** : capable de traiter une grande variété de déchets alimentaires
- **Contribution à l'économie circulaire** : participe à la valorisation durable des déchets



## Quatre étapes clés

1

### ALIMENTATION

Les déchets alimentaires sont introduits dans le port d'alimentation via un tapis roulant ou manuellement

2

### CONCASSAGE

Le disque de coupe tourne à grande vitesse pour écraser le matériau, et le tamis contrôle la taille des particules de sortie

3

### TRI

Les matériaux incassables sont automatiquement séparés dans des poubelles et les débris organiques sont évacués

4

### DÉCHARGE

Le matériau broyé peut être directement utilisé pour le compostage ou un traitement ultérieur

## Caractéristiques techniques

Modèle d'appareil	ZT-PF-250tour
Diamètre de rotation	250mm
Taille des particules après broyage	≤ 15 mm
Puissance de traitement	100kg/h Fonctionnement continu
Dimensions hors tout (L × L × H)	1550 × 900 × 1200 mm
Conception	compacte, gain de place
Vitesse de broche	360 tr/min
Puissance du moteur	11 kW tour
Poids de l'équipement	Environ 400kg
Type de roulement	Roulements ZWZ authentiques

## Avantages techniques, économiques et environnementaux

- Permet de traiter tous les déchets organiques : fruits, légumes, viandes, poissons, etc.
- Lames en alliage haute résistance pour un broyage inférieur ou égal à 15 mm, ce qui facilite et renforce les exigences du traitement ultérieur
- Capacité de traitement de 100 kg/h, répondant aux besoins de petite et moyenne taille
- Vitesse de rotation équilibrant l'efficacité et la consommation d'énergie pour éviter un écrasement excessif ou un colmatage
- Consommation d'énergie faible et bruit ≤ 75 dB
- Écran de tri intégré qui sépare automatiquement les objets incassables (tels que les plastiques et les métaux), réduisant ainsi les coûts de tri manuel
- Un moteur électrique pour une forte puissance en charge et un fonctionnement continu
- Boîtier de l'appareil en acier au carbone, résistant à la corrosion et aux chocs
- Bouton d'arrêt d'urgence et dispositif de protection contre les surcharges
- Entretien simple : nettoyage simple quotidien des résidus de lame et vérifier de la lubrification des roulements, remplacement des lames usées chaque mois, et révision annuelle complète des moteurs et des composants de transmission